

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2008

### **1. ACTUALISATION DU TABLEAU DE LA VOIRIE COMMUNALE.**

Monsieur le Maire rend compte aux conseillers de la visite effectuée par les services de la DDE de tous les chemins de la commune. Il rappelle ensuite la définition précise d'un chemin rural, d'un chemin communal, et notamment les conséquences qu'entraîne leur classification, en terme d'entretien et de retombées financières de Dotation Globale de Fonctionnement. Le CM, considérant le nouveau tableau de classement établi par la Direction Départementale de l'Équipement, décide d'intégrer 8,435 kms de chemins ruraux revêtus dans la voirie communale. La longueur totale de cette dernière est donc portée à **21,840 kms**. Il en sera fait mention dans le prochain état à fournir pour l'attribution de DGF au titre de l'année 2010.

### **2. CONVENTION PRECAIRE.**

Considérant les difficultés de relogement rencontrées par Monsieur FOSSIEZ, soumis à obligation d'enlèvement de sa caravane d'un terrain situé à La Bie (application d'un jugement d'expulsion), le CM autorise le Maire à signer avec M.FOSSIEZ une convention précaire autorisant ce dernier à installer sa caravane jusqu'au 30 septembre 2008, au Camping Municipal, moyennant le paiement d'une redevance mensuelle de 30 €. Des démarches de relogement social sont entamées auprès des sociétés d'HLM.

## QUESTIONS DIVERSES

- **Présentation du bilan 2007/2008 du fonctionnement du service : accueil périscolaire :** la fréquentation a augmenté de 21%. Le montant des dépenses s'élève à 8 300 € celui des recettes à 5 200 €. A compter de la rentrée scolaire 2008, l'heure de fermeture est 18 h 30 au lieu de 18 h 15. Cette extension a été permise par l'utilisation des heures dégagées par la mise en place de la nouvelle semaine de 4 jours.
- **Présentation du bilan 2007/2008 du fonctionnement du service : cantine :** la fréquentation reste identique. 16 enfants de maternelle en bénéficient cette année. L'exiguïté des locaux est à nouveau évoquée. Merci pour la diligence de l'entreprise qui a réparé le réfrigérateur en panne le jour de la rentrée. Le montant des dépenses s'élève à 37 280 € celui des recettes à 16 500 €
- **Acquisition copieurs :** après examen des différents devis, le choix s'est porté sur le fournisseur RICOH pour un copieur couleur « reconditionné », connexion avec l'ordinateur, au prix de 2 304 €HT pour la Mairie et sur un copieur simple noir et blanc, neuf, au prix de 1 200 €HT pour l'Ecole. Le coût de l'entretien, à la copie, sera de 0,007 €HT. Le montant de l'enveloppe globale prévu au budget soit 5 000 € pour un seul copieur est donc respecté.
- **Travaux d'entretien des fossés :** le devis établi par le Parc Départemental de l'Allier est retenu pour un montant de 8 350 € (non assujettis à la TVA), comprenant le curage et l'arasement des accotements le long du chemin de la Croix Jamard, Bourdinière, Les Godignons, et Le Vernet, sur un total de 4,200 kms. Les services de la DDE ont élaboré un diagnostic de la voirie avec une programmation selon l'urgence des travaux à 3,6 ou 9 ans, avec évaluation correspondante de la dépense à prévoir.
- **Informations diverses :**
  - Installation d'un taxi : l'exercice de la profession sera rendu plus difficile par le fait que depuis le 1<sup>er</sup> juin 2008, les taxis ne sont plus « conventionnés ».
  - Dissolution de l'association dénommée Tennis de Table de Meaulne, qui s'est, pour des raisons pratiques, installée à Vallon pour devenir Tennis de Table Vallonnais. Les deux tables achetées par MEAULNE seront rendues dès que l'endroit de dépôt sera connu.
  - Acceptation du don de 1800 € de M. et MME.HOYLE au profit du CCAS, pour la mise à disposition gratuite d'un local municipal qui leur a permis d'entreposer des meubles avant l'installation définitive dans leur nouvelle habitation. Le CM adresse ses remerciements.
  - Circulation dans le centre du village : plusieurs panneaux de limitation de vitesse à 30 kms/heure seront installés. Le stationnement jouxtant l'Ecole Maternelle sera reconsidéré.
  - Rencontre avec les services de La Poste : la baisse générale de fréquentation et particulièrement celle du bureau de Meaulne a été rappelée. La proposition de mise en place d'une agence postale communale est soumise. Les Conseillers pourront consulter les documents s'y rapportant.
  - SICTOM Val de Cher : le premier bulletin de communication est prêt.
  - Exploitation des déchets verts : après dépôt sur un site communal, un entrepreneur pourrait gratuitement procéder à leur enlèvement en vue de la fabrication de compost.
  - Bilan de la réunion de ce jour concernant la présentation du projet de logements locatifs face à l'église. Le délabrement du bâti nécessite la réalisation de travaux en urgence. Le projet initial pourrait être modifié. L'Office d'HLM et l'architecte sont prêts à réexaminer les plans, ce qui impliquerait le dépôt d'un nouveau permis de construire. Les partenaires prendront à nouveau contact très prochainement.

➤ **Prévisions réunions :**

- 15 septembre à 9 h 30 : réunion de chantier SIEGA pour l'enfouissement des lignes sur la Place de l'Eglise et la Rue des Dames.
- 01 octobre à 15 h en Mairie : présentation par les services de la Direction Départementale de l'Agriculture, de la Forêt et du Conseil Général des travaux concernant le nettoyage, par draguage, de l'Aumance et de l'Oeil programmés par la Communauté de Communes de la région de Montmarault.
- 08 octobre à Clermont-Ferrand avec l'URCAM pour finaliser la convention concrétisant l'accord de principe pour l'aide à l'installation et au maintien des professionnels de santé 11 octobre à 14 h en Mairie : présentation de la Charte Forestière par l'ONF.
- 11 octobre à 14 h en Mairie : présentation de la Charte Forestière par l'ONF.
- 15 octobre avant la prochaine réunion de Conseil Municipal : présentation par le Directeur du SIVOM des nouvelles options proposées en matière d'assainissement individuel et collectif.
- Courant septembre : le Bureau d'Etude EGIS, dans le cadre de l'étude sur la Sécurité Routière dans la traversée de Meaulne, effectuera un bilan de la circulation sur une nuit, un jour.

**La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le mercredi 15 octobre 2008 à 20 h 30 à la Mairie de MEAULNE.**